



L'UNIFICATION DE NOS RÉGIONS

Nos régions sont longtemps composées de principautés* indépendantes et même parfois rivales. Au **XVe siècle, les ducs de Bourgogne les réunissent, puis leur imposent partout les mêmes institutions*.**

- Jusqu'au début du **XVe siècle**, **nos régions sont composées de principautés indépendantes** les unes des autres : un Liégeois ne se confond pas avec un Brabançon, un Namurois avec un Luxembourgeois. Il reste de nos jours des traces de cette appartenance médiévale : les Liégeois, par exemple, sont encore très fiers de leur ancienne principauté.
- Vers 1450, **les principautés de nos régions sont regroupées en un seul territoire** appelé « Pays-Bas ». À la suite de mariages, d'héritages, d'achats, etc. les ducs de Bourgogne se retrouvent à la tête de la plupart de ces principautés qui sont devenues nos provinces actuelles : Flandre, Namur, Brabant, Hainaut, Luxembourg, etc. Seule, la principauté de Liège fait exception. Elle restera indépendante jusqu'en 1795.
- **Les ducs de Bourgogne imposent à toutes les principautés de fonctionner de la même façon.** Chaque principauté a désormais à sa tête un seul et même prince, le duc de Bourgogne lui-même. Dans chacune d'elles, le duc s'entoure d'un conseil dont il choisit les membres. Chaque principauté possède une assemblée réunissant les représentants de la noblesse*, du haut clergé* et des grands bourgeois*. Sa fonction principale est de voter l'impôt*, ce qui lui permet de donner un avis sur la politique menée par le souverain. Cette assemblée est la forme ancienne de notre Parlement*.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne

Vers 1448, le duc Philippe le Bon (1419/1467) commande à Jean Wauquelin, un copiste* de Mons, une traduction française des *Chroniques* de Hainaut* écrites en latin par le frère franciscain* Jacques de Guise vers 1390. Cette traduction est illustrée de riches miniatures*. Selon l'habitude de l'époque, la première d'entre elles montre le copiste présentant respectueusement son œuvre au prince.

- ▼ Jean Wauquelin présente au duc de Bourgogne Philippe le Bon le premier volume des *Chroniques* de Hainaut*. Miniature* sur parchemin*. 1448. Bibliothèque royale, Bruxellesmanuscrit 9242, folio 1 recto. D'après C. Papeians, *Le Moyen Âge*, t. II (collection Arts et civilisations), Bruxelles, Artis-Historia, 1992, p. 108.

